



**VIDE-GRENIER – DIMANCHE 10 JANVIER 2027**



**Organisé par l'association « P'tit Coup de Pouce »**



Lieu : Espace Culturel de Saint-Renan



Ouverture au public : de 8h45 à 17h30

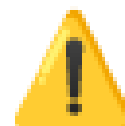


Contact : 06 35 25 44 41

Mail : [ptitcoupdepouce29@gmail.com](mailto:ptitcoupdepouce29@gmail.com)



### **DOCUMENTS À FOURNIR OBLIGATOIREMENT :**



Bulletin d'inscription dûment rempli

Attestation sur l'honneur rempli et signé

**Attention tout dossier non**

Une photocopie de la carte d'identité (recto-verso) **complet ne sera pas**

Le paiement correspondant à la réservation

**accepté**

Le règlement intérieur signé



### **INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES**

- Installation des exposants à partir de 7h00
- Buvette et petite restauration sur place
- Parking à proximité + salle chauffée

**Adresse postale :** P'tit coup de pouce

8 rue des tonneliers 29 290 Saint Renan

**Mail :** [ptitcoupdepouce29@gmail.com](mailto:ptitcoupdepouce29@gmail.com)

## **REGLEMENT INTERIEUR DU VIDE GRENIER**

**Article 1 :** La manifestation dénommée « Vide grenier » organisée par l'association P'tit coup de pouce se déroulera Place docteur le Guyader – 29290 Saint Renan, le dimanche 10 janvier 2027, entre 8h45 et 17h30.

**Article 2 :** Le Vide grenier est ouvert aux particuliers.

**Article 3 :** Les réservations sont nominatives et chaque emplacement devra être occupé par 1 exposant.

**Article 4 :** Les enfants exposants devront en permanence être en présence d'une personne majeure et resteront sous son entière responsabilité.

**Article 5 :** L'absence de l'exposant (pour quelque raison que ce soit) ne donnera droit à aucun remboursement du droit de place 15 jours avant la date de l'évènement .

**Article 6 :** Les emplacements sont attribués en fonction des réservations par ordre d'inscription.

**Article 7 :** L'entrée du vide grenier est interdite avant 07h00. L'installation des stands devra se faire de 07h00 à 08h30. Passé ce délai, tout emplacement réservé et non occupé à 08h30 sera considéré comme libre.

**Article 8 :** Tous les emplacements devront être tenus dans un parfait état de propreté. Il est expressément interdit de jeter à même le sol des papiers, cartons ou quelque objet que ce soit.

**Article 9 :** Les participants seront inscrits sur un registre de police rempli par les organisateurs. Ledit registre sera transmis à la Préfecture du Finistère dès la fin de la manifestation.

**Article 10 :** La vente d'armes de toutes catégories est interdite. La vente d'animaux est interdite. La vente de produits alimentaires et de boissons est interdite, L'Association P'tit coup de pouce se réserve l'exclusivité de la vente de boissons et de la restauration.

**Article 11 :** Chaque exposant s'engage à respecter les consignes de sécurité qui lui seront données par les organisateurs, les autorités ou les services de secours.

**Article 12 :** Les organisateurs se dégagent de toutes responsabilités en cas de vol, perte ou détérioration sur les stands (objets exposés,). Les participants reconnaissent être à jour de leur assurance responsabilité civile.

**Article 13 :** Les organisateurs se dégagent de toutes responsabilités en cas de vol, perte ou détérioration sur les stands (objets exposés,). Les participants reconnaissent être à jour de leur assurance responsabilité civile.

**Article 14 :** Les organisateurs se réservent le droit d'annuler la manifestation en cas de force majeure.

**En tant que particulier, je déclare ne vendre que des objets personnels et usagés (article L310-2 du code du commerce) .**

Le ...../...../2026

Signature (Précédée de la mention « lu et approuvé »)

## A renvoyer à l'organisateur

### BULLETIN D'INSCRIPTION



#### INSCRIPTION EXPOSANT

Nom : .....

Prénom : .....

Téléphone portable : .....

Nom accompagnant : .....



#### RÉSERVATION D'EMPLACEMENT

Nombre de Table de 1,60 m .....X 6,50 € = .....

Nombre de Plateau de 3,10 m ..... X 13 € = .....

Portant non fourni 4€ = .....X 4€ = ..... ( 1 par emplacement )

#### Bulletin d'inscription à expédier

P'tit coup de pouce

chez Madame SALIOU MURIEL

8 RUE DES TONNELIERS

29 290 SAINT RENAN

#### Partie réservé aux organisateurs



#### DOCUMENTS À FOURNIR OBLIGATOIREMENT :

- ☐ Bulletin d'inscription dûment rempli
- ☐ Attestation sur l'honneur rempli et signé
- ☐ Une photocopie de la carte d'identité (recto-verso)
- ☐ Le paiement correspondant à la réservation
- ☐ Le règlement intérieur signé

## ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné(e) :

Nom

.....

Prénom

.....

Adresse.....

.....

N° de téléphone

.....

N° de la carte d'identité

.....

Délivrée le

.....

.....

### **Déclare sur l'honneur :**

- Ne pas être commerçant (e) - Ne vendre que des objets personnels et usagés conformément à l'article L.310-2 du Code de commerce, - De ma non- participation à deux autres manifestations de même nature au cours de l'année civile (article R321-9 du Code Pénal) .

Fait à ..... le .....